

CHRISTIAN ECKERT SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU BUDGET, AUPRES DU MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 8 juillet 2016 N° 829 bis

SITUATION MENSUELLE BUDGÉTAIRE AU 31 MAI 2016

Solde

Le solde général d'exécution au 31 mai 2016 s'établit à -65,7 Md€ contre -63,9 Md€ à fin mai 2015. Cet écart résulte d'une avance exceptionnelle de 5,4 Md€ octroyée à l'Agence de services et de paiement (ASP) qui sera remboursée dans le courant de l'année. Le solde retraité de cette avance exceptionnelle est en amélioration de 3,6 Md€ par rapport à l'année précédente.

Dépenses

Les dépenses (budget général et prélèvements sur recettes) atteignent 165,3 Md€ contre 165,5 Md€ au 31 mai 2015. L'évolution est cohérente avec la loi de finances initiale pour 2016.

Recettes

Au 31 mai 2016, les recettes du budget général (nettes des remboursements et dégrèvements) s'établissent à 126,4 Md€ contre 123,2 Md€ à fin mai 2015.

Les recettes fiscales nettes sont en hausse de 2,9 Md€ par rapport au 31 mai 2015. Cette évolution est cohérente avec la loi de finances initiale pour 2016. L'augmentation des recettes est principalement portée par la TVA et la TICPE. L'évolution de la TICPE est notamment liée à la diminution des transferts (principalement à l'AFITF) par rapport à 2015.

A fin mai 2016, les recettes non fiscales sont en progression de 0,7 Md€ par rapport à mai 2015, du fait de l'augmentation des redevances d'usage des fréquences radioélectriques suite au processus de vente aux enchères de la bande de fréquences dite « bande 700 MHz » aux opérateurs de télécommunication.

Comptes spéciaux Le solde des comptes spéciaux s'établit à -26,7 Md€ à fin mai 2016 contre -21,7 Md€ à fin mai 2015. Cette évolution est essentiellement due à l'avance exceptionnelle octroyée à l'Agence de services et de paiement (ASP) au titre du préfinancement des aides communautaires de la politique agricole commune, déjà identifiée dans la situation du





budget de l'Etat d'avril 2016 et qui sera remboursée dans le courant de l'année. Le solde des autres comptes spéciaux n'est pas significatif à ce stade de l'année.

Contact presse :

Cabinet de Christian ECKERT: 01 53 18 45 04 / sec.sebud-presse@cabinets.finances.gouv.fr

